



COMPETITION salle

Les archers de la Compagnie de Saint Georges de Laval sont heureux de vous inviter à leur concours le 18-19 janvier 2020.

Lieu : salle de Tir à l'arc du Palindrome rue Albert EINSTEIN

Blasons (Trispot)

Arcs	Ø 60 CM	Benjamin et Minime
Classiques	Ø 40 CM	À partir de cadet
Arcs Poulies	Ø 40 CM	À partir de cadet
A N	Ø 60 CM	Cadet
Arcs Nus	Ø 40 CM	À partir de junior

Horaires							
Jours	Samedi	Dimanche					
Ouverture du greffe	13h	8h15					
Echauffement	13h30	8h45 9h15					
Tir compté	14h						
Duels	1h après la fin des tirs comptés						

Médiatisation

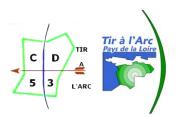
Dans le but de promouvoir le tir à l'arc, nous prendrons des photos durant la compétition et nous posterons quelques podiums sur les réseaux sociaux. Merci de nous prévenir si vous ne souhaitez pas y paraître (au greffe).

Nous comptons sur votre soutien pour nous aider à faire grandir notre discipline.

Tarifs						
Jeune	Adulte					
9€	12€					







Généralités

Le contrôle du matériel pourra se faire durant toute la compétition. Application du règlement pour les tenues, les chaussures de sports sont obligatoires.

Des boissons, pâtisseries et sandwich seront disponibles pendant tout le concours. Remises de prix aux vainqueurs de chaque cibles.

Organisation des matchs et des journées

Pour faciliter les regroupements :

Le samedi est réservé au moins de 20 ans (catégories benjamin à junior). Le dimanche est réservé aux plus de 20 ans (catégories seniors 1 à seniors 3).

Les duels s'organiseront comme précisé dans le règlement de la FFTA.

Extrait du règlement :

Les duels se feront sur selon une formule amicale, on réorganisera les cibles en fonction des niveaux (non pas en fonction des catégories) :

Arcs Classiques:

- Le match se déroule sur un maximum de 5 sets de 3 flèches chacun (1volée de 3 flèches = 1 set)
- Le vainqueur de chaque set (c'est-à-dire l'archer ayant le plus haut score à l'issue des 3 flèches) marque 2 points. Le perdant marque 0 point. Si les deux archers sont à égalité, ils marquent chacun 1 point.
- Le vainqueur du match est déterminé par le nombre des sets gagnés, donc par le premier archer atteignant 6 points.

Arcs à Poulies :

• Le match se déroule en 5 volées de 3 flèches, aux points et non en sets. Le vainqueur du match est déterminé par le total des points .

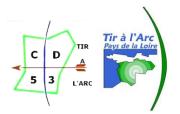
En cas d'égalité de points ou de sets à la fin du match, il sera procédé à un tir de barrage selon le Règlement International (cf article B.6.5.2.1).

• Arc Classique : à l'issue du barrage, le vainqueur du match marque un point de set supplémentaire (le score final du match est 6-5).

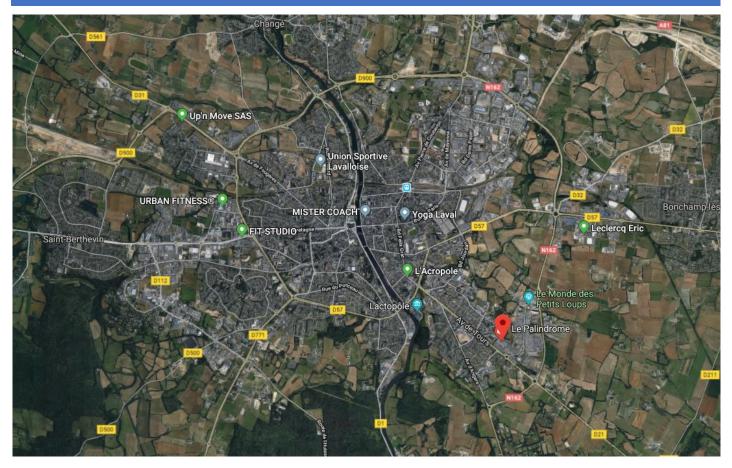
Les départs ainsi que les duels se font uniquement sur blasons de Trispot.







Plan du lieu de la compétition: GPS: 48.055148, -0.741241

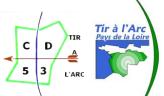


Palindrome, rue Albert Einstein Laval









Feuille d'inscription

	10	9	œ	7	6	5	4	ω	2	1	
Nom du responsa											Nom
Nom du responsable à contacter : Hervé Florian											Prénom
											N° de licence
Adresse : 3 rue du parc du vicoin											Catégorie
c du vicoin											Type CL
											Type d'arc
											Départs
											Paiement

Téléphone: 06 17 50 59 81 Nom au responsable a contacter : Herve Florian

Mail: tiralarc.usl@gmail.com

Date limite d'inscription : 16 janvier 2020

FFTA Club affilie

Tir à l'Arc







